

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU SUR LES POLITIQUES INCLUSIVES POUR METTRE FIN AU SANS-ABRISME

-QUESTIONNAIRE-

Contexte et objectif du rapport

En novembre 2021, la troisième commission de l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté par consensus la résolution A/RES/76/133 sur les "Politiques et programmes inclusifs visant à remédier au problème des sans-abri, notamment à la suite de l'affaire COVID-19".

La résolution demande au Secrétaire général de présenter, lors de la 78ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies (2023), un rapport sur les progrès réalisés et les défis qui subsistent dans la mise en œuvre de politiques et de programmes pour lutter contre le sans-abrisme, y compris par le biais de recommandations d'indicateurs possibles sur la protection sociale et l'accès pour tous à un logement adéquat, sûr et abordable à la suite de la COVID-19.

Bien que le phénomène soit antérieur à COVID-19, l'impératif de reconnaître et de résoudre le problème de l'exclusion liée au logement a pris un nouveau sens pendant et après la crise sanitaire et socio-économique créée par le virus. Touchant de manière plus préoccupante les personnes sans domicile, la pandémie a également fait courir à d'autres populations le risque de perdre leur logement - surtout parmi les groupes déjà marginalisés.

Dans le cadre de la résolution et du rapport d'avancement, le sans-abrisme est pleinement compris comme une question de droits humains, qui se situe au croisement de la santé publique, de l'accès au logement, de la violence domestique, de la maladie mentale, de la toxicomanie, du changement climatique et des catastrophes naturelles, de l'urbanisation, de la discrimination raciale et sexuelle et du chômage. Il s'agit d'une étape importante vers une approche systémique et à long terme pour lutter contre le sans-abrisme et s'écarter des interventions axées sur les comportements individuels et la criminalisation.

A cette fin, le rapport explorera comment le sans-abrisme est compris et se manifeste dans divers contextes sociaux, culturels, économiques et même linguistiques et permettra de consolider la recherche sur les politiques et stratégies existantes, de développer une analyse actualisée des lacunes et de fournir aux Etats membres des recommandations et un soutien technique.

Il considérera le sans-abrisme à la fois comme une privation grave de logement et comme une forme extrême d'exclusion sociale, de discrimination et de perte de dignité. Il cherchera à identifier et à comprendre les expériences moins visibles du sans-abrisme, en particulier lorsqu'elles se recoupent avec le genre, l'orientation sexuelle, les expériences migratoires et le handicap.

Pour alimenter le rapport, ONU-Habitat et UNDESA souhaitent recevoir des contributions et des points de vue des gouvernements nationaux, locaux et régionaux, des institutions nationales des droits humains, des organisations de la société civile, des universitaires, des agences des Nations Unies et d'autres parties prenantes.

Veillez renvoyer le questionnaire rempli à H4all@un.org. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter également Christophe.lalande@un.org, Rafalimanana@un.org et Francesca.lionetti@un.org.

INFORMATIONS DE BASE

1. Nom de l'organisation, institution, agence, gouvernement local/régional/national : Cliquez ici pour saisir le texte.

Type d'entité

- Gouvernement national ou ministère/agence gouvernementale fédérale.
- Organisation intergouvernementale ou agence des Nations Unies
- Gouvernement, agence, représentant ou maire local ou régional.
- Prestataire de services pour les personnes sans domicile fixe
- Fournisseur de logements sociaux ou publics ou coopérative de logement.
- Autre organisation de la société civile, association, fondation
- Fournisseur de logements privés, organisation commerciale
- Academia
- Autre :

2. Ville: Cliquez ici pour saisir le texte.

3. Pays (veuillez indiquer votre région ou "international" si le travail de votre organisation couvre plusieurs pays) : Cliquez ici pour saisir le texte.

4. E-mail de contact (restera confidentiel et ne sera utilisé qu'en cas de suivi de notre équipe) : Cliquez ici pour saisir le texte.

DÉFINITION DU SANS-ABRISME ET DISPONIBILITÉ DES DONNÉES

5. Comment le sans-abrisme est-il défini légalement dans votre pays ? S'il existe des définitions légales, veuillez les partager ainsi que les liens vers les textes.
Cliquez ici pour saisir le texte.

6. Quel type de données sur le sans-abrisme est collecté dans votre pays/autorité locale et à quelle fréquence ? Quelles sont les conventions et les nomenclatures statistiques utilisées ? Qui collecte les données et comment sont-elles partagées entre les différents acteurs ?
Cliquez ici pour saisir le texte.

7. Les sans-abri constituent-ils une catégorie des recensements à l'échelle nationale ? Sont-ils décomptés localement ?
Cliquez ici pour saisir le texte.

8. Existe-t-il des données sur les opinions de la population à l'égard des sans-abris ?
Cliquez ici pour saisir le texte.

9. Veuillez fournir toute donnée disponible sur l'ampleur du phénomène du sans-abrisme, y compris parmi des groupes spécifiques, dans votre pays/dans différents territoires et partager le lien vers des rapports récents.

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

10. Quelles sont les limites identifiées pour ces données ?

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

11. D'après votre expérience, quelles sont les principales causes structurelles du sans-abrisme dans votre pays ?

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

12. Avez-vous identifié des tendances spécifiques en termes de sans-abrisme, en particulier après la pandémie COVID-19 ? Veuillez fournir des éléments à l'aide d'exemples, d'études, de rapports et d'informations statistiques pertinentes.

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

POLITIQUES ET DÉFIS EXISTANTS

13. Le gouvernement national, régional ou local a-t-il adopté une politique ou une stratégie officielle sur la prévention ou la réduction du sans-abrisme ? Ou consacré un chapitre spécifique à ce sujet dans sa stratégie officielle en matière de logement, de santé ou de politique sociale ? Si oui, veuillez indiquer le lien vers le texte de cette politique ou stratégie.

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

14. Quelles lois, politiques et mesures existent aux niveaux national, régional et local pour prévenir le sans-abrisme ? (par exemple, la prévention des expulsions, la gestion des sorties d'institutions, la transition hors de la garde d'enfants, le logement abordable, les systèmes de protection sociale, etc.)

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

15. Quelles lois, politiques et mesures existent au niveau national, régional et local pour traiter, réduire et mettre fin au sans-abrisme ?

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

16. Quelles ont été les évolutions des représentations à l'égard des sans-abris et des politiques en direction des sans-abris depuis un demi-siècle ?

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

17. Dans quelle mesure les sans-abris sont-ils encore visés par des lois concernant l'ordre public (vagabondage, mendicité, etc.) ?

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

18. Quels services sociaux, d'hébergement, de logement et de santé sont disponibles pour les personnes sans-abri ?

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

19. Existe-t-il une obligation légale de fournir un hébergement d'urgence ou toute autre forme de logement aux personnes sans-abri dans votre pays, région ou ville ? Si oui, veuillez fournir des détails pertinents à leur sujet, y compris toute information sur les normes ou réglementations pour les agences et prestataires de services de l'Etat, telles que les normes (minimales) pour l'hébergement d'urgence.

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

20. Existe-t-il des politiques, des services ou des initiatives spécifiques ciblant des groupes particulièrement exposés au risque de sans-abrisme, tels que les minorités raciales ou ethniques, les réfugiés, les migrants, les peuples autochtones, les femmes, les hommes isolés et célibataires, les victimes de violences familiales ou sexistes, les personnes souffrant de handicaps mentaux, les toxicomanes, les familles monoparentales, les jeunes LGBTIQ+, les personnes sortant de prison, d'établissements de santé ou de soins pour enfants ou de foyers d'accueil ? Dans l'affirmative, veuillez fournir une brève description des politiques, services ou initiatives spécifiques ?

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

21. Dans quelle mesure les politiques, services ou initiatives ont-ils été efficaces pour prévenir et mettre fin au sans-abrisme ? Veuillez fournir des preuves par des exemples, des études, des rapports, des évaluations et des informations statistiques pertinentes.

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

22. Comment la responsabilité de la prévention et de l'élimination du sans-abrisme est-elle partagée entre les différentes agences d'Etat et les différents niveaux de gouvernement ? Des mécanismes spécifiques de coordination entre les différentes agences d'Etat au niveau national ou local ont-ils été établis ? Pouvez-vous décrire les principales responsabilités ?

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

23. Quel rôle jouent les acteurs non étatiques, y compris les prestataires de services sociaux et de logement, les organisations de protection sociale et les organisations de la société civile dans la prévention et l'élimination du sans-abrisme ?

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

24. Comment les personnes actuellement sans abri et ayant une expérience vécue de l'exclusion liée au logement sont-elles consultées et engagées ?

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

25. Quels sont les principaux mécanismes de financement des stratégies et politiques de lutte contre l'exclusion du logement et le sans-abrisme ? Quelle est l'ampleur des budgets consacrés au sans-abrisme ? [Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

26. D'après votre expérience, quels sont les principaux obstacles à l'élimination du sans-abrisme?

Cliquez ici pour saisir le texte.

27. Veuillez utiliser cet espace pour indiquer toute question qui devrait être prise en compte dans ce rapport.

Cliquez ici pour saisir le texte.

Merci pour votre contribution. Veuillez renvoyer le questionnaire rempli à H4all@un.org. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter également Christophe.lalande@un.org, Rafalimanana@un.org et Francesca.lionetti@un.org.